



Demande de frais supplémentaires sur retenue de garantie

Par **chaja**, le **10/06/2016** à **12:50**

Bonjour,

J'ai passé un marché avec une société d'étanchéité pour 23793.60 €, la caution de garantie s'élève à 1189.68 €. En dehors du fait que le travail était mal fait (7 mois pour faire 3 terrasses de 20 m², on pouvait même mettre des poissons rouges sur une des terrasses) la société me réclame 634.42 € pour « remboursement retenue garantie car caution bancaire fournie », est-ce normal ?

La caution bancaire est limitée à 1189.68 €, somme que je dois effectivement payée, mais la société veut en plus 631.42 €

En plus elle vient de m'envoyer une mise en demeure avec 40 € en plus, alors que la réception du chantier n'a pas encore été faite
merci de me renseigner. Cordialement